

« La Chapelle-Bertrand a su préserver globalement son paysage de Gâtine »



Pierre-André Masteau, président de Capella Bertrandi, Dominique Martin, maire, Frédéric Audurier et Adèle Gamache.

Fin décembre, une vingtaine de personnes de la commune de La Chapelle-Bertrand se sont déplacées pour écouter la restitution de l'inventaire effectué par Adèle Gamache, directrice du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Coutières et Frédéric Audurier, de la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres.

« Ce soir est présenté l'aboutissement de près de deux ans de démarches, explique à l'assemblée Dominique Martin, maire de la Chapelle-Bertrand. Dès février 2018, nous nous sommes interrogés sur les bonnes pratiques d'entretien de nos haies au niveau communal. Une première réunion avec Prom'haies nous a permis d'effectuer une sensibilisation technique des bonnes pratiques à privilégier avec les agents techniques communaux, le prestataire désormais chargé d'utiliser un lamier et les élus. Notre objectif est d'évoluer vers un entre-

tien raisonné des haies. »

Pour les acteurs présents, il ressort à la lecture des résultats que « toutes ces données confirment que La Chapelle-Bertrand a su préserver globalement son paysage de Gâtine. Il faut cependant être vigilant, car il est plus facile de préserver et entretenir selon les règles de l'art que de replanter. Il faut en effet plus de quinze ans après une plantation pour qu'une haie joue de nouveau son rôle aussi bien agronomique que d'acteur de la biodiversité. Les 24 % de bords de route ou de chemins inventoriés sans haies sont cependant un avertissement qu'il nous faudra savoir entendre. Notre attention collective est requise. »

Avant de se tourner vers l'avenir, en espérant « pouvoir bénéficier, dans la commune, de haies sur 100 % de nos 65 kilomètres de voies. Ceci est un objectif que nous pourrions fixer avec l'ensemble des acteurs concernés ici présents. »